

MUTUELLES DU PAYS-HAUT	ENERGIE
GARANTIES (au 1er janvier 2016)	
<i>(RO = Régime Obligatoire)</i>	
SOINS MEDICAUX	RO + MUTPIO
Médecins généralistes	100%
Médecins spécialistes	100%
Analyses, électro-radiologie	100%
Auxiliaires médicaux, kinésithérapeutes, infirmiers, etc...	100%
Soins externes ou ambulatoires	100%
Densitométrie osseuse non remboursée par le Régime Obligatoire (sur présentation facture acquittée & prescription médicale)	EXAMEN : 50% des frais réels Maximum 46€/an
Densitométrie osseuse remboursée par le Régime Obligatoire	100%
Transport remboursé par le Régime Obligatoire	100%
PHARMACIE	RO + MUTPIO
Pharmacie remboursée par le Régime Obligatoire	100%
Pharmacie non remboursée par le Régime Obligatoire (liste disponible sur demande sur le site mutpio.fr) (sur présentation facture acquittée & prescription médicale)	50% dépense Plafond de 100€/an
HOSPITALISATION	RO + MUTPIO
Forfait journalier (sauf établissements médico-sociaux, MAS, EHPAD)	Illimité
Hospitalisation médicale ou chirurgicale	100%
Honoraires en hospitalisation et ambulatoire	/
Franchise de 18 euros sur les actes lourds	100%
Chambre particulière	/
Frais d'accompagnement (enfant de moins de 12 ans) (sur présentation de facture acquittée)	20€/jour Maximum 30 jours/an
Frais d'accompagnement (personne de plus de 12 ans) (sur présentation de facture acquittée)	20€/jour Maximum 10 jours/an
OPTIQUE Lunettes (monture + verres) acceptées par le Régime Obligatoire	RO + MUTPIO
Forfait monture et verres unifocaux	Monture : 60€ Verres unifocaux : 50€/verre
Forfait monture et verres mixtes	Monture : 60€ Verres mixtes : verre unifocal 50€, verre complexe 70€
Forfait monture et verres complexes & très complexes	Monture : 60€ Verres complexes : 70€/verre
Lentilles correctrices (sur présentation facture acquittée & prescription médicale de moins de 2 ans)	Forfait de 160€/an
Chirurgie correctrice des yeux (sur présentation de facture acquittée)	/
DENTAIRE	RO + MUTPIO
Soins dentaires	100%
Prothèses dentaires acceptées par le Régime Obligatoire	200% Plafond annuel 1100€ uniquement pour couronnes fixes. Ticket modérateur au-delà du plafond.
Parodontologie, orthodontie adulte non remboursée par le Régime Obligatoire, complément sur prothèses dentaires remboursées ou non par le RO ou hors CCAM dentaire (Classification commune des Actes Médicaux) (sur présentation facture acquittée)	Forfait 110€/an
Implants	250€/implant Maximum 2/an
Soins d'orthodontie acceptés par le Régime Obligatoire	100%
Traitement d'orthodontie accepté par le Régime Obligatoire	85€ / SCP 45 (3 mois) ou 170€ / SCP 90 (6 mois)
APPAREILLAGE	RO + MUTPIO
Acoustique appareillages auditifs	Forfait annuel 400€/oreille (ticket modérateur au-delà du forfait)
Petit appareillage (Prothèses orthopédiques, ceintures, bas à varices, appareillages divers,...)	150%
Grand appareillage (ex : Fauteuil roulant ...)	Secours suivant devis et après accord de la Commission du Fonds social
CURE THERMALE	RO + MUTPIO
Cures thermales acceptées par le Régime Obligatoire (sur présentation de facture acquittée)	Forfait annuel 92€/an à 100% 120€/an à 65%
AUTRES BESOINS SPECIFIQUES	RO + MUTPIO
Holter tensionnel	Forfait de 30€ Maximum 1 fois/an
Médecines douces à caractère médical pratiquées par un professionnel de santé (ostéopathie, hypnose, acupuncture,..., liste disponible sur demande ou sur mutpio.fr) non remboursées par le Régime Obligatoire, sur présentation de facture acquittée	50% dépense Plafond de 100€/an
Patch Anti-tabac (sur présentation de facture & prescription médicale)	Maximum 30€/an
Pilule contraceptive non remboursée par le Régime Obligatoire (sur présentation facture acquittée & prescription médicale)	50% de la dépense Maximum 60€/an
Forfait dermatologie : Produits non remboursés par le Régime Obligatoire, sur présentation facture acquittée & prescription médicale (Exclusion des produits esthétiques)	50% de la dépense Maximum 60€/an
Podologie pratiquée par un professionnel de santé (sur présentation de facture acquittée)	50% de la dépense Plafond de 25€/an
Vaccin anti-grippe (sur présentation de facture acquittée & prescription médicale)	100%
ASSISTANCE SANTE 24H/24 09 69 32 96 90	oui
ACTES DE PREVENTION	RO + MUTPIO
- Scellement prophylactique des puits, sillons et fissures (enfants de - de 14 ans) - Détartrage annuel - 1er bilan du langage oral ou écrit pour enfant de - de 14 ans - Dépistage de l'hépatite B - Dépistage une fois/5 ans des troubles de l'audition chez les personnes de + 50ans - Ostéodensitométrie 1 fois/6 ans pour les femmes de + 50 ans - Vaccinations :diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche, hépatite B, BCG, rubéole, Haemophilus influenzae B, vaccination contre les infections invasives à pneumocoques pour les enfants de moins de dix-huit mois	100%
Les points forts de nos contrats :	Le contrat classique

**Nous n'intervenons pas sur les pertes consécutives au non-respect du parcours de soin, ni sur les franchises retenues par le Régime Obligatoire
Tous nos remboursements sont calculés par personne, dans la limite de la dépense réelle et sur la base du tarif de responsabilité du Régime Obligatoire**

* CAS : Contrat d'Accès aux Soins
** CCAM : Classification Commune des Actes Médicaux